

le catalogue des prestations réseaux

- pour les particuliers
- pour les professionnels ou les entreprises

Conditions générales	page 2
Les prestations d'étude	page 3
A destination des particuliers	page 3
A destination des professionnels et des entreprises	page 3
Les prestations de localisation de PAR	page 4
A destination des particuliers	
A destination des sociétés de conseil en ingénierie	
Les forfaits d'adduction téléphonique	page 5
A destination des particuliers et des professionnels	
Le forfait de recette de conformité	page 5
Les forfaits sur desserte câblée	page 6
Les forfaits de travaux sur tête de câble	page 6
Les forfaits de mutation sur tête de câble	page 7
Les forfaits pour travaux sur appuis	page 7
Les forfaits pour travaux forestiers ou élagage	page 8
Les forfaits de détection de câble et conduite	page 8
Les prestations Fibre Optique	page 9
Forfaits pour travaux de déplacement de colonne montante	page 9
Raccordement à l'unité	page 9
Forfaits pour travaux de déplacement de PMI	
Les prestations d'accompagnement	page 10
L'abattement pour difficultés exceptionnelles de construction (DEC)	page 11
Les tarifs de la main d'œuvre et du déplacement	page 11

Article 1 - Prestations réseaux fournies par Orange

Orange propose des prestations réseaux en complément des prestations pour le service téléphonique ou services complémentaires. Le tarif des prestations réseaux font l'objet du présent catalogue des prestations réseaux.

La réalisation de ces prestations réseaux peut être confiée à un prestataire distinct d'Orange.

Quelques définitions pour faciliter la lecture du catalogue

dans le catalogue, sont désignés par :

- "**réseau**" : ensemble du génie civil, infrastructure et équipements;
- "**point accès réseau (PAR)**" : chambre ou appui situé sur le domaine public routier;
- "**chambre**" : ouvrage de Génie Civil enterré permettant le tirage et le raccordement de câbles;
- "**appuis**" : poteaux appartenant à Orange. Ces poteaux sont en bois ou en métal.
- "**desserte câblée**" : partie du réseau d'Orange située en domaine privé;
- "**travaux d'adduction**" : travaux de génie civil réalisés en domaine public et nécessaires pour réaliser le raccordement du client au réseau téléphonique public.

Article 2 - Modalités de fourniture des prestations réseaux

Les prestations contenues dans ce catalogue sont soumises à des réserves de faisabilité opérationnelle de la part d'Orange. Elles sont réalisées sur acceptation d'un devis par le client et consistent selon le choix du client mentionné au devis en une ou plusieurs des prestations figurant dans ce catalogue.

2.1 - Prestation d'étude et de conseil

La prestation d'étude et de conseil est réalisée sur acceptation d'un devis par le client. Cette prestation, proposée au client avant travaux comprend : le déplacement du chargé d'étude sur site, l'étude technique, le conseil en ingénierie, l'information sur la réglementation, la remise du dossier d'étude.

2.2 - Etude

Lorsque le devis de travaux proposé au client est supérieur à 1 000 € HT, une étude complémentaire est menée. Cette étude comprend : la préparation du dossier, les déplacements supplémentaires sur site du chargé d'étude, le pilotage du chantier (obtention des autorisations, planification et suivi des travaux, réunions de coordination, surveillance, réception...), la mise à jour des bases de données, l'édition des documents nécessaires aux travaux (suivi du chantier, les courriers, les autorisations administratives...)

En cas d'acceptation par le client du devis de travaux, le montant de la prestation d'étude et de conseil est déduit du montant des travaux

2.3 - Prestations d'adduction téléphonique domaine public

Les prestations d'adduction en sous-terrain (sous trottoir et sous chaussée) comprennent : le déplacement d'un technicien, l'exécution de la fouille, le pompage, le blindage, le remblayage et le compactage des matériaux extraits ou d'apport, la démolition et la réalisation de revêtement, les reprises de maçonnerie, la réalisation de type C, le raccord à la surface existante et la confection du ou des masques, la mise en place des tubes et des coudes ainsi que leur enrobage, la dépose et/ou la repose de bordure/caniveau.

Le tarif des forfaits d'adduction téléphonique domaine public ne comprennent pas la prestation d'étude.

2.4 - Prestations forfaitaires de travaux ou de mutations

Le tarif des prestations forfaitaires de travaux ou de mutations inclut la main d'œuvre, le matériel et les déplacements mais ne contient pas les études.

Article 3 - Exécution des travaux

Orange convient avec le client, dès l'acceptation du devis, d'une date de réalisation des travaux. La date de réalisation des travaux peut être conditionnée par la fourniture de documents clients ou de travaux préalables nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Article 4 - Paiement

Les sommes dues au titre de la réalisation de la prestation font l'objet de factures, avec leurs annexes éventuellement, qui sont adressées au client.

Le client est responsable du paiement des factures. Les sommes facturées sont dues à la date d'émission de la facture et au plus tard avant la date limite de paiement indiquée sur la facture. Le client peut payer ses factures par virement ou par chèque.

Article 5 - Réclamations sur facture

Si le client fait une réclamation, l'obligation de paiement de la somme contestée est suspendue. Si Orange confirme le montant de la somme contestée à l'issue du traitement de la réclamation, le paiement de cette somme devient immédiatement exigible.

Article 6 - Assurance - Responsabilité

Orange et le client font leur affaire des conséquences pécuniaires des accidents corporels et/ou des dommages de tous ordres qui pourraient être causés du fait ou à l'occasion des prestations et/ou des travaux dont elles auront respectivement la responsabilité, que ceux-ci soient effectués par leur personnel ou par les entreprises travaillant pour leur compte. Chaque partie fera son affaire personnelle de la souscription de toute police d'assurance qu'elle juge nécessaire pour couvrir les responsabilités visées ci-dessus.

Article 7 -Durée

Le contrat s'applique à partir de sa signature jusqu'à la délivrance de la conformité des travaux.

Article 8 -Résiliation

En cas d'inexécution par l'une des deux parties de ses obligations, et après mise en demeure par l'autre partie de remédier aux causes de ladite inexécution, par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet un mois après sa notification, la partie plaignante peut résilier de plein droit le présent contrat.

A destination des particuliers	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Sans déplacement				
Localisation pour un PAR ¹	15,00 €	18,00 €	3,00 €	MADDUSD
Avec déplacement				
Localisation du PAR 2 (1 à 2 lots)	162,21 €	194,65 €	32,44 €	MADDU1LO

* "PAR" (point d'accès au réseau) : chambre ou appui situé sur le domaine public routier

¹ Contenu de la prestation : envoi d'un plan avec localisation du PAR par mail.

² Contenu de la prestation : mise à disposition des données cartographiques, du point de branchement, du guide d'adduction, du recueil technique.

A destination des sociétés de conseil en ingénierie	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Sans déplacement				
Localisation pour un PAR ¹	15,00 €	18,00 €	3,00 €	MFPARSD
Localisation 100 PAR ²	1 500,00 €	1 800,00 €	300,00 €	MPAR100
Avec déplacement				
Localisation pour 1 PAR ³	126,00 €	151,20 €	25,20 €	MFPARAD

¹ Contenu de la prestation : recherche cartographique pour localisation "à priori" du PAR, production et envoi du document cartographique.

² Contenu de la prestation : recherche cartographique pour localisation "à priori" des PAR, production et envoi des documents cartographiques.

³ Contenu de la prestation : recherche cartographique pour localisation "à priori" du PAR, déplacement jusqu'au PAR, opération de vérification et de marquage dans le PAR, production et envoi du document cartographique.

Prestations d'adduction téléphonique domaine public

pour les particuliers et les professionnels

5

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Hors étude				
Adduction téléphonique en aérien avec une portée	285,86 €	343,03 €	57,17 €	MADDUA1
Adduction téléphonique en aérien par portée supplémentaire (supérieur ou égal à 2)	230,29 €	276,35 €	46,06 €	MADDUA2
En fonction du mètre linéaire de Génie Civil				
Adduction téléphonique sous trottoir ¹ premier mètre indivisible	414,33 €	497,20 €	82,87 €	MADDUS2
Adduction téléphonique sous trottoir par mètre indivisible supplémentaire (jusqu'à 9 mètres supplémentaires)	160,25 €	192,30 €	32,05 €	MADDUS7
Adduction téléphonique sous chaussée premier mètre indivisible	465,94 €	559,13 €	93,19 €	MADDUS4
Adduction téléphonique sous chaussée par mètre indivisible supplémentaire (jusqu'à 9 mètres supplémentaires)	207,89 €	249,47 €	41,58 €	MADDUS5
Adduction téléphonique souterraine premier mètre supplémentaire supérieur à 10 mètres		sur mesure		
Réfection de surface par mètre linéaire		selon accord avec les collectivités territoriales		

¹ Les prestations d'adduction en sous-terrain (sous trottoir et sous chaussée) comprennent : le déplacement d'un technicien, l'exécution de la fouille, le pompage, le blindage, le remblayage et le compactage des matériaux extraits ou d'apport, la démolition et la réalisation de revêtement, , les reprises de maçonnerie, la réalisation de type C, le raccord à la surface existante et la confection du ou des masques, la mise en place des tubes et des coudes ainsi que leur enrobage, la dépose et/ou la repose de bordure/caniveau.

Prestation de recette de conformité

5

Main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Recette de conformité	136,90 €	164,28 €	27,38 €	MRDC

Forfaits sur desserte câblée*

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

6

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Hors étude				
Passage d'aérien en souterrain	200,00 €	240,00 €	40,00€	MDCAESOU
Déplacement de l'entrée de poste	192,00 €	230,40 €	38,40 €	MDCDEPEP

* "desserte câblée" : partie du réseau d'Orange située en domaine privé.

Forfaits de travaux sur tête de câble

pour les professionnels ou les entreprises

6

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Hors étude				
Pose et raccordement d'un point d'extrémité sur plateaux 7 & 14 paires	495,58 €	594,70 €	99,12 €	MEXT0714
Pose et raccordement d'un point d'extrémité sur plateaux 28 & 56 paires	524,24 €	629,09 €	104,85 €	MEXT2856
Pose et raccordement d'un point d'extrémité sur plateaux 112 paires	686,61 €	823,93 €	137,32 €	MEXT112
Dépose, pose et raccordement d'un point d'extrémité sur plateaux 7 & 14 paires	529,19 €	635,03 €	105,84 €	MEXM0714
Dépose, pose et raccordement d'un point d'extrémité sur plateaux 28 & 56 paires	551,89 €	662,27 €	110,38 €	MEXM2856
Dépose, pose et raccordement d'un point d'extrémité sur plateaux 112 paires	741,07 €	889,28 €	148,21 €	MEXM112

Forfaits de mutation sur tête de câble

pour les professionnels ou les entreprises

7

Main d'œuvre	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Hors étude				
Mutation par LPA en HO ¹	32,70 €	39,24 €	6,54 €	MMUT0011
Mutation par LPA en HNO ²	51,31 €	61,57 €	10,26 €	MMUT0012
Mutation par T0 en HO	132,94 €	159,53 €	26,59 €	MMUT0001
Mutation par T0 en HNO	221,57 €	265,88 €	44,31 €	MMUT0002
Mutation par T2 avec coupure en HO	358,70 €	430,44 €	71,74 €	MMUT0003
Mutation par T2 avec coupure en HNO	597,83 €	717,40 €	119,57 €	MMUT0004
Mutation par T2 sans coupure en HO	659,70 €	791,64 €	131,94 €	MMUT0005
Mutation par T2 sans coupure en HNO	1 341,97 €	1 610,36 €	268,39 €	MMUT0006
Mutation LL (maxi 4) en HO	358,70 €	430,44 €	71,74 €	MMUT0007
Mutation par LL supplémentaire en HO	132,94 €	159,53 €	26,59 €	MMUT0008
Mutation LL (maxi 4) en HNO	559,37 €	671,24 €	111,87 €	MMUT0009
Mutation par LL supplémentaire en HNO	221,57 €	265,88 €	44,31 €	MMUT0010

¹ HO : du lundi au samedi inclus de 8h00 à 18h00

² HNO : du lundi au samedi inclus de 18h00 à 8h00, dimanche et jours fériés nationaux compris

Forfaits pour travaux sur appuis

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

7

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Déplacement d'appui				
Sans boîte de raccordement, sans rallonge				
Hors étude				
Déplacement d'appui simple	282,61 €	339,13 €	56,52 €	MTVX0001
Déplacement d'appui moisé ou tuteur	396,32 €	475,58 €	79,26 €	MTVX0002
Déplacement d'appui couple	520,07 €	624,08 €	104,01 €	MTVX0003
Pose d'appui				
Hors étude				
Pose d'appui bois ou métal simple	203,18 €	243,82 €	40,64 €	MPAPSIMP
Pose d'appui bois moisé ou tuteur	306,86 €	368,23 €	61,37 €	MPAPMOIS
Pose d'appui bois ou métal couple	416,39 €	499,67 €	83,28 €	MPAPDOUB
Dépose d'appui				
Hors étude				
Dépose d'appui simple	35,12 €	42,14 €	7,02 €	MDAPPSIM
Dépose d'appui moisé	63,55 €	76,26 €	12,71 €	MDAPPMOI
Dépose d'appui couple	87,79 €	105,35 €	17,56 €	MDAPPCOU

Forfaits pour travaux forestiers ou élagages sans rallonge de câble

particuliers, les professionnels ou les entreprises

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Hors étude				
Dépose et pose de câbles aériens (de 1 à 4 appuis)	165,55 €	198,66 €	33,11 €	MFORET04
Dépose et pose de câbles aériens par appui supplémentaire (à partir de 4 appuis)	56,02 €	67,22 €	11,20 €	MFORET05

Forfaits de détection de câble et conduite

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Hors étude				
Détection de câble et conduite de 1 à 500 mètres	147,99 €	177,59 €	29,60 €	MPIQUET1
Détection de câble et conduite par 500 mètres supplémentaires	97,83 €	117,40 €	19,57 €	MPIQUET2

Forfaits pour travaux de déplacement de colonne montante ¹

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

Travaux par logement ou local commercial Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Monofibre				
Immeuble ² de 1 à 96 logements	115,07 €	138,08 €	23,01 €	MDCMMF
Immeuble de plus de 96 logements	Sur mesure			
Monofibre				
Raccordement à l'unité ³	124,93 €	149,92 €	24,99 €	MRAUDCMF

¹ La colonne montante comprend le point de mutualisation (PM) lorsque celui-ci est situé en pied d'immeuble ou, à défaut, le point de raccordement (PR) s'il existe et la liaison entre ce point et le point de branchement optique (PBO) inclus s'il existe à l'intérieur de l'immeuble en étage.

² Immeuble : tout bâtiment à usage principal d'habitation collective disposant d'un minimum de 4 locaux.

³ Raccordement à l'unité : logement raccordable à la date des travaux.

Forfaits pour travaux de déplacement de colonne montante

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

Travaux par logement ou local commercial Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Quadrifibre				
Immeuble de 1 à 96 logements	210,88 €	253,06 €	42,18 €	MDCMQF
Immeuble de plus de 96 logements	Sur mesure			
Quadrifibre				
Raccordement à l'unité ³	124,93 €	149,92 €	24,99 €	MRAUDCMF

Déplacement de PMI ¹

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Monofibre				
Immeuble de 12 à 24 logements	914,96 €	1 097,95 €	182,99 €	MDPMI1
Immeuble de 25 à 48 logements	1 004,31 €	1 205,17 €	200,86 €	MDPMI2
Immeuble de 49 à 96 logements	1 273,94 €	1 528,73 €	254,79 €	MDPMI3

¹ PMI : le point de mutualisation (PMI) utilisé en pied d'immeuble permet le raccordement entre le câble de la colonne montante et le câble opérateur.

Prestations d'accompagnement

pour les Collectivités Territoriales

10

10

Matériel, main d'œuvre, déplacement	Prix HT	Prix TTC	TVA 20%	Ref. Tact
Frais d'étude et de gestion				
Frais d'étude et de gestion du dossier ¹	613,49 €	736,19 €	122,70 €	MPAC01
Relevés d'occupation pour 10 chambres				
Prestation d'accompagnement pour les relevés d'occupation de 10 chambres ²	1 544,58 €	1 853,50 €	308,92 €	MPAC02
Relevés d'occupation pour 5 chambres				
Prestation d'accompagnement pour les relevés d'occupation de 5 chambres ³	829,98 €	995,98 €	166,00 €	MPAC03
Avec déplacement				
Prestation d'ouverture ou de fermeture d'une chambre sécurisée	248,25 €	297,90 €	49,65 €	MPAC04
Sans déplacement				
Prestation d'ouverture ou de fermeture d'une chambre sécurisée	138,45 €	166,14 €	27,69 €	MPAC05

¹ Les frais d'étude et de gestion comprennent : la qualification et la validation de la demande par le pôle LME (Unité Production Réseau d'Ile de France), la validation du plan d'itinéraire et des chambres concernées par le relevé d'occupation avec l'interlocuteur de la collectivité ou son représentant, l'élaboration du devis.

Les frais d'étude et de gestion du dossier sont systématiquement facturés (même en cas de refus du devis).

² La prestation d'accompagnement pour les relevés d'occupation de 10 chambres comprend : l'accompagnement de la collectivité locale ou de son sous-traitant lors du relevé de l'occupation des chambres (accompagnement standard, sans ouverture de chambres par Orange et hors difficultés exceptionnelles).

³ La prestation d'accompagnement pour les relevés d'occupation de 5 chambres* comprend : l'accompagnement de la collectivité locale ou de son sous-traitant lors du relevé de l'occupation des chambres (accompagnement standard, sans ouverture de chambres par Orange et hors difficultés exceptionnelles)

* minimum de facturation de 5 chambres :

- si 22 chambres relevées : facturation de 25 chambres

- si 26 chambres relevées : facturation de 30 chambres

Main d'œuvre et déplacements

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

11

Prix HT Prix TTC TVA 20% Ref. Tact

Tarif horaire prestation standard

du lundi au samedi inclus de 8h00 à 18h00 79,40 € 95,28 € 15,88 € MO1

du lundi au samedi inclus de 18h00 à 8h00
dimanche et jours fériés nationaux compris 124,61 € 149,53 € 24,92 € MO2

Tarif horaire prestation expert

du lundi au samedi inclus de 8h00 à 18h00 108,21 € 129,85 € 21,64 € MO3

du lundi au samedi inclus de 18h00 à 8h00
dimanche et jours fériés nationaux compris 170,91 € 205,09 € 34,18 € MO4

Tarif horaire déplacement

du lundi au samedi inclus de 8h00 à 18h00 57,50 € 69,00 € 11,50 € M11

du lundi au samedi inclus de 18h00 à 8h00
dimanche et jours fériés nationaux compris 91,67 € 110,00 € 18,33 € M12

Tarif forfaitaire du déplacement pour raccordement au réseau téléphonique

Tarif forfaitaire 57,50 € 69,00 € 11,50 € MDCRACC

Déductions

pour les particuliers, les professionnels ou les entreprises

11

Prix HT Prix TTC TVA 20% Ref. Tact

Abattement pour DEC¹ 3 201,43 € 3 841,72 € 640,29 € A14

¹ Difficultés exceptionnelles de construction :

1/ Absence de local pour abriter le point de terminaison

2/ Définition des contraintes géographiques particulières :

- a) accès réglementé ou interdiction de passage
 - b) site protégé (parcs naturels par exemple)
 - c) obstacles naturels à traverser ou à contourner (accidents de terrain ou cours d'eau par exemple)
 - d) configurations architecturales spéciales (châteaux, parkings, caves, clochers, phares ou usines par exemple)
 - e) absence de moyens d'accès par la route pour la construction ou la maintenance
 - f) site isolé : site qui ne fait pas partie d'un lotissement et dont l'éloignement du plus proche point physique d'accès au réseau (point de concentration) est supérieur à 600 mètres à vol d'oiseau, ou à 50 mètres en longueur réelle, si les conditions d'environnement imposent le passage en souterrain
- 3) Définition des cas où la mise en oeuvre des moyens spéciaux sont nécessaires :
- a) transport aérien (hélicoptère essentiellement), maritime, fluvial, (utilisation de bateaux) ou terrestre de grande ampleur (utilisation de convois exceptionnel)
 - b) élargissement de la chaussée, déboisement, assèchement, dynamitage-desserte de grottes ou de sous sol profonds (mines par exemple)
 - c) démolition d'ouvrage de plus de 40 cm d'épaisseur, ou de plus de 15 cm dans le cas d'un ouvrage en béton
 - d) consolidation ou construction d'ouvrages.